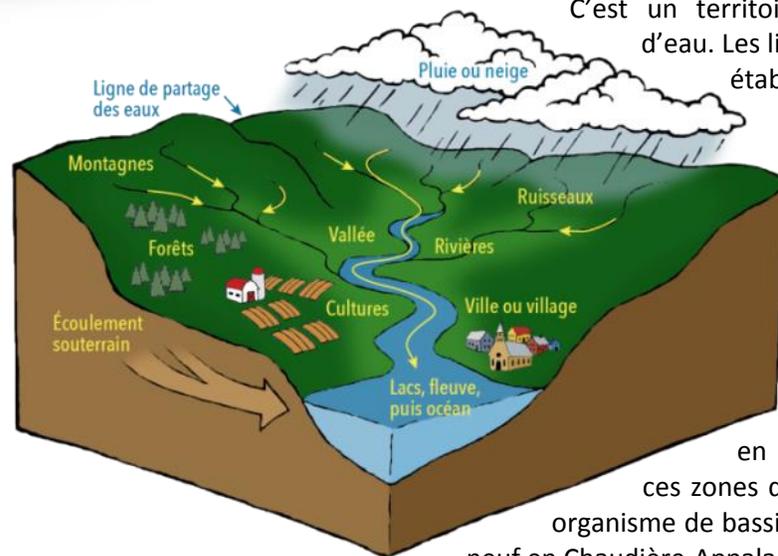


La gestion de l'eau en Chaudière-Appalaches, ça passe par les 9 organismes de bassin versant!

Présenté dans le cadre des élections provinciales 2018

Qu'est-ce qu'un bassin versant?

C'est un territoire drainé par un cours d'eau. Les limites de ce territoire sont établies naturellement par la ligne de partage des eaux.



Depuis 2009, la **gestion intégrée de l'eau par bassin versant** est généralisée à l'ensemble du Québec méridional. Le Québec est partagé en 40 zones de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Chacune de ces zones de GIRE est attribuée à un organisme de bassin versant. On en retrouve neuf en Chaudière-Appalaches.

Qu'est-ce qu'un organisme de bassin versant?

Les équipes de professionnels des organismes de bassin versant (OBV) travaillent avec la communauté afin d'optimiser la collaboration sur les enjeux concernant l'eau ainsi que les écosystèmes aquatiques et d'assurer la mise en place de meilleurs mécanismes de gestion de l'eau.

La gestion de l'eau en Chaudière-Appalaches, ça passe par 9 OBV!

Pensez à nous dès qu'il est question d'eau.

Les OBV sont des organisations reconnues en vertu de la *loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* (2009). Ils ont pour mandat d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de chacun des bassins versants. Pour remplir leur mission, les OBV agissent comme table de concertation regroupant les différents usagers de la ressource eau.



De plus, la nouvelle **Stratégie québécoise de l'eau** du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques propose une vision rassembleuse pour 2030, de

même que les grandes orientations qui permettront d'assurer une gestion intégrée, durable et équitable des ressources en eau. Cette stratégie est un grand pas dans la bonne direction et favorise la concertation.





Les enjeux prioritaires en Chaudière-Appalaches

1. L'impact des changements climatiques sur les cycles hydrologiques

L'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des épisodes d'inondation comme de sécheresse causée par les changements climatiques représente un stress économique croissant pour les agriculteurs, les municipalités, le milieu forestier, les résidents... La lutte aux changements climatiques doit être prise au sérieux et l'adaptation aux nouvelles réalités doit être encadrée.



2. La dégradation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains

Les milieux aquatiques sains et de qualité rendent des services écologiques essentiels (filtration, climatisation, rôle d'éponge...) et permettent des usages variés (baignade, pêche, villégiature...). La création d'aires protégées, la gestion des milieux humides sans perte nette et l'aménagement des bandes riveraines adéquates contribuent à préserver ces services et usages.



3. La protection de l'eau potable et le traitement des eaux usées

Les sources municipales d'approvisionnement en eau potable sont des infrastructures autant cruciales que vulnérables et leur protection doit être accrue. D'autre part, encore aujourd'hui, de nombreuses municipalités québécoises ne traitent pas du tout ou peu efficacement leurs eaux usées, ce qui dégrade les cours d'eau.



4. La propagation des espèces envahissantes

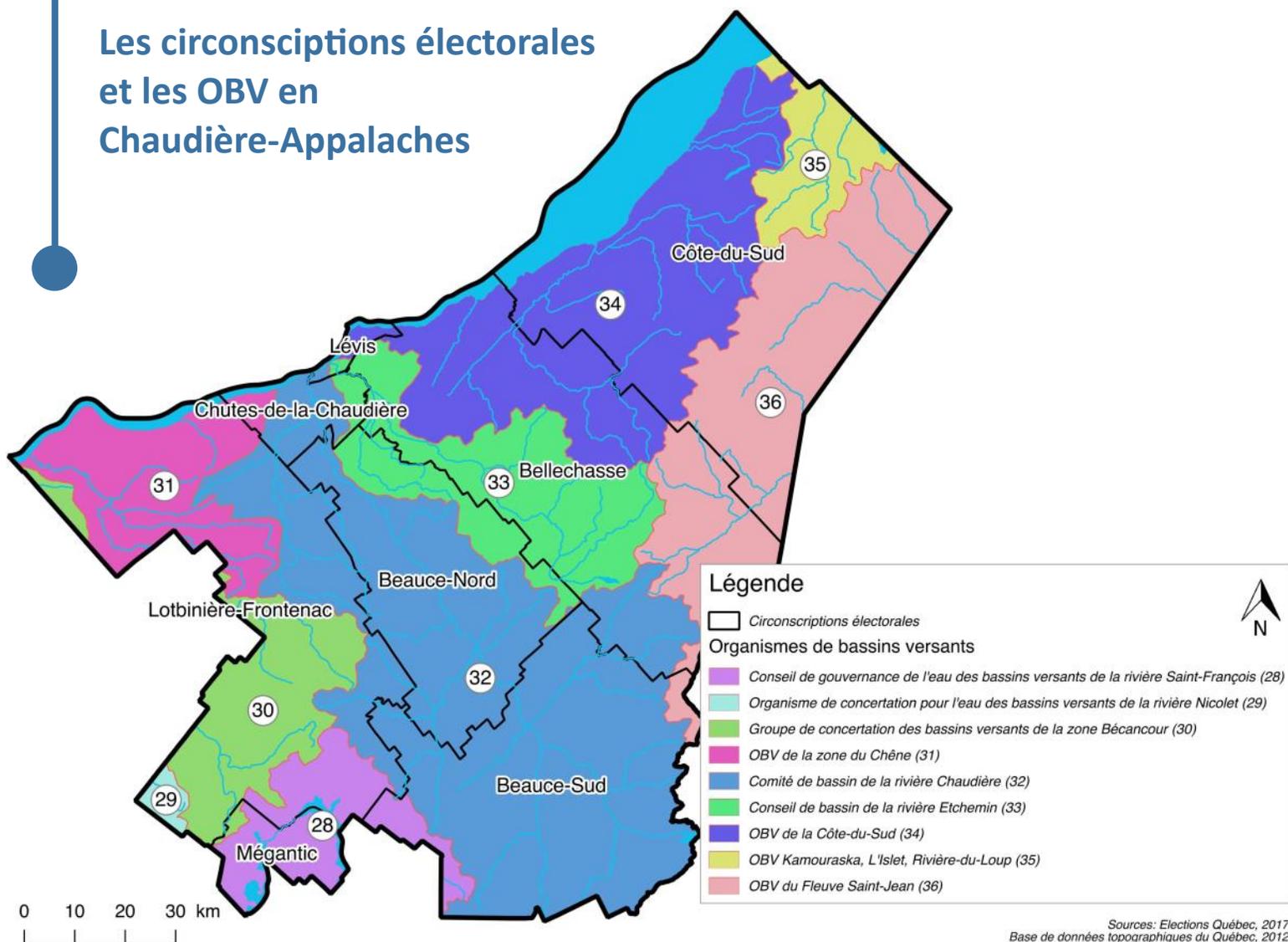
Bien que cet enjeu soit plutôt récent au Québec, les espèces envahissantes sont devenues un casse-tête complexe. Carpe asiatique, myriophylle en épi, berce du Caucase... Un grand chantier de prévention et de contrôle des espèces envahissantes est indispensable afin d'atténuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux majeurs de ces intrus.

Photos, à partir du haut :
Brad Halcrow, Unsplash; Sébastien Nadeau, ARMVFPBSL;
Shutterstock; Katherine Hanlon, Unsplash.

Les OBV de Chaudière-Appalaches, c'est :

- 41 professionnels en environnement.
- 9 plans directeurs de l'eau approuvés par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- 9 sièges sociaux qui desservent la région : Montmagny, Plessisville, Saint-Albert, Saint-Henri, Saint-Pascal-de-Kamouraska, Sainte-Croix, Sainte-Marie, Sherbrooke et Témiscouata-sur-le-Lac.
- 220 administrateurs répartis dans 9 conseils d'administration et issus des secteurs économique, des premières nations, agricole, forestier, municipal et communautaire.
- Plus d'une centaine de municipalités directement impliquées dans la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau.

Les circonscriptions électorales et les OBV en Chaudière-Appalaches



Vos OBV en Chaudière-Appalaches

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9

Direction : Véronique Brochu
418 389-0476
direction@cobaric.qc.ca

Conseil de bassin de la rivière Etchemin

219 – B, rue Commerciale
Saint-Henri (Québec) G0R 3E0

Direction : Andréane Chabot
418 882-0042
achabot@cbetchemin.qc.ca

Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)

5182, boulevard Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 1H4

Direction : Stéphanie Martel
819 864-1033, poste 21
cogesaf@cogesaf.qc.ca

Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)

1800, avenue St-Laurent, bureau 101
Plessisville (Québec) G6L 2P8

Direction : Simon Lemieux
819 980-8038, poste 202
grobec@grobec.org

OBV de la Côte-du-Sud

6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 319
Montmagny (Québec) G5V 1J7

Direction : François Lajoie
418 248-4566
direction@obvcotedusud.org

OBV du fleuve Saint-Jean

3, rue de l'Hôtel-de-Ville
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0

Direction : Michel Grégoire
418 899-0909
direction@obvfleuestjean.com

OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)

536, avenue de la Gare
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Direction : Véronique Dumouchel
418 492-6135, poste 101
veronique.dumouchel@obakir.qc.ca

OBV de la zone du Chêne

6375, rue Garneau
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

Direction : Marie-Andrée Boisvert
418 926-3407, poste 230
maboisvert@obvduchene.org

Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC)

1000, rue Champoux
Saint-Albert (Québec) J0A 1E0

Direction : Karine Dauphin
819 353-2121, poste 231
copernic@copernicinfo.qc.ca

Visitez le site Internet du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec pour **trouver l'OBV près de chez vous!** www.robvq.qc.ca/obv/rechercheVille